



www.gliding.ch

Groupe Genevois de Vol à Voile de Montricher

Cher futur membre,

Vous avez exprimé le désir d'adhérer à notre groupe pour devenir pilote de planeur.

L'adhésion comme membre actif au Groupe Genevois de Vol à Voile de Montricher (GGVVM) implique automatiquement l'adhésion à l'Aéro-Club de Suisse (AéCS) et à la Fédération Suisse de Vol à Voile (FSVV).

Pour que votre adhésion au GGVVM en tant que membre actif devienne effective, nous demandons le versement d'une avance sur la cotisation de CHF 500.-, créditée sur votre compte pilote du GGVVM.

Démarches avant de commencer l'activité de Vol à Voile :

1. Remplir et signer les deux demandes d'admissions au Groupe Genevois de Vol à Voile de Montricher et à l'Aéro-Club de Suisse et les retourner à l'adresse du président :
Patrick Mégard, 7 rue Jean-Charles Amat, 1202 Genève
2. Moyennant le bulletin de versement ci-joint, verser les CHF 500.- sur le Compte CCP **12-7800-9** IBAN **CH91 0900 0000 1200 7800 9** du GGVVM
3. Dès lors vous pouvez immédiatement commencer l'école de vol à voile du GGVVM. Il n'y a plus de licence spécifique élève depuis 2012.

Il faut aussi passer une visite médicale auprès d'un médecin-conseil de l'OFAC, avant d'avoir accompli 20 vols environ. **Attention : les rendez-vous ne s'obtiennent généralement pas du jour au lendemain.**

Et avant l'examen pratique (plus tard donc) il faudra un extrait du casier judiciaire suisse, une photo passeport, une copie du passeport ou de la CI.

Dans l'espoir de vous compter bientôt parmi nos membres, nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous souhaiter la bienvenue lors d'un prochain briefing à Montricher, et vous présentons, cher futur membre, nos meilleures salutations vélivoles.

Le Comité du GGVVM

Annexes : voir www.gliding.ch/pages/adhesion